

époque, se produisit en Angleterre. M. Disraeli bien qu'il fut alors dans toute la gloire de sa renommée, s'abstenait de prendre part au débat : interrogé au sujet de son abstention, il répondit tout simplement qu'il se garderait bien de dire un seul mot ou de rien faire qui pût le moins du monde atténuer l'effet du lamentable spectacle que le cabinet donnait en ce moment au pays. M. l'Orateur, depuis huit jours, le cabinet s'est donné en spectacle au pays, spectacle déplorable, humiliant, indigne ; et je me garderai bien de rien dire ou faire qui puisse en atténuer l'effet aux yeux du pays qui nous regarde.

Sir ADOLPHE CARON : En faisant la déclaration dont j'ai eu l'honneur de saisir la Chambre, je comprenais parfaitement, M. l'Orateur, toute la grandeur du désappointement et des regrets qu'éprouveraient les honorables messieurs qui siègent à votre gauche, de voir la constitution d'un cabinet fort, homogène, capable de diriger les destinées du pays et de commander la confiance du peuple et les regrets de l'honorable chef de l'opposition et de ses partisans ont dû être d'autant plus vifs qu'ils voyaient échapper la seule occasion d'escalader le pouvoir, qu'ils n'auraient pu atteindre que grâce aux dissensions et à la désintégration du parti conservateur.

M. l'Orateur, les motifs dont j'ai appuyé la déclaration que j'ai eu l'honneur de soumettre à la Chambre, sont, j'ose le dire, de nature à trouver un écho sympathique dans le pays et à s'imposer à l'approbation du peuple. Quelles sont, en effet, les raisons qui ont porté nos honorables collègues à retirer leur démission et à rentrer au cabinet, après avoir cru de leur devoir d'en sortir ? Les voici : c'est que, ainsi que je l'ai dit dans ma déclaration, ils ont cru, dans l'intérêt même du pays, devoir mettre de côté toute autre considération que celle du bien public ; et c'est là, en effet, l'unique motif qui les a déterminés à rentrer au pouvoir, et à former aujourd'hui le cabinet dont je viens d'annoncer la composition à la Chambre.

L'honorable chef de l'opposition a parlé de plusieurs crises qui se sont produites ; il a signalé à l'attention de la Chambre le fait qu'en avril dernier un honorable ministre avait quitté le cabinet, et qu'en juillet deux autres honorables ministres avaient également démissionné ; et quant à la dernière crise, laquelle, à son dire, aurait duré deux semaines, mais qui réellement n'a pas été si prolongée, elle révélerait, à l'en croire, dans la constitution du cabinet, une situation qui rendrait ce dernier impuissant à diriger les destinées du pays.

Je me permettrai de dire, M. l'Orateur, que lorsqu'il surgit des questions embarrassantes, il est tout à la fois possible et naturel de présumer qu'il doit s'élever, parmi les membres d'un cabinet, des divergences d'opinion ; mais aussi, dès que l'accord se rétablit, et du moment que, faisant taire leurs opinions personnelles, les membres de l'administration se concertent en vue du bien général et se décident à marcher d'accord pour mener à bonne fin les mesures d'intérêt public les plus importantes qui se soient encore imposées à l'attention de la Chambre, alors, le peuple canadien, à mon avis, quoi qu'en pensent les honorables députés de l'opposition, M. l'Orateur, ne saurait qu'approuver les motifs qui ont porté les membres démissionnaires du cabinet à reprendre leurs portefeuilles.

L'accueil fait à mes explications par l'honorable chef de l'opposition ne m'a donc nullement surpris. Son désappointement, à mes yeux, est bien naturel ; mais ce n'est qu'un désappointement de plus à ajouter à la liste déjà nombreux des contre-temps qu'il lui a fallu subir, et que j'exhorte l'honorable monsieur à supporter encore une fois avec résignation.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Ce n'est pas souvent qu'il m'arrive d'être obligé de différer d'avis avec mon honorable voisin (M. Laurier) ; mais toutes rares que soient ces occasions, je dois avouer qu'il s'en présente une, en ce moment même. Que mon honorable ami me permette de le lui dire : il prend les choses trop au sérieux ; et il donne trop d'importance aux faits et gestes des honorables ministres. Or, en me plaçant à ce point de vue, mon honorable ami, je dois l'avouer, n'a pas dit un mot de trop, et il aurait même pu sans exagération aller beaucoup plus loin qu'il ne l'a été. Mais que la Chambre me permette de le lui faire remarquer : ce n'est pas là le point de vue auquel il faut se placer pour juger les faits et gestes de ces messieurs.

M. l'Orateur, à mon avis, nous sommes en ce moment en présence de la troupe royale de bas comique d'Ottawa, et la compagnie a droit à toute notre gratitude pour le bien énorme qu'elle a fait à notre parti sans compter l'amusement que depuis quelques temps elle nous a procuré, non seulement à nous mais à tout le pays. Que mon honorable ami me permette de le lui faire observer avec tous les égards voulus, ce que nous avons vu se dérouler à nos regards jusqu'ici, n'est à mon sens, qu'une suite de répétitions. Nous avons d'abord assisté à une première répétition de la pièce, en juillet ; car la petite comédie épisodique jouée par l'honorable député de Pictou (sir Charles-Hibbert Tupper), mérite à peine ce nom ; or, en juillet, dis-je, nous avons assisté à une première répétition en petite tenue, quand trois ministres quittèrent le cabinet, et l'un d'entre eux, qui se respectait quelque peu et possédait quelque sentiment d'honneur, ayant refusé d'y rentrer. Et puis, dernièrement, nous avons assisté à ce que j'appellerai une répétition en grande tenue lorsque sept membres du cabinet démissionnèrent et que les sept revinrent virtuellement au giron ; car, la substitution du père pour le fils et *vice versa* n'affecte en rien la situation, l'honorable député lui-même l'avouera avec franchise. Or, les honorables messieurs sachant à peu près parfaitement leurs rôles, il ne leur reste plus qu'à nous donner la véritable représentation théâtrale, quand ils sortiront tous du cabinet, pour n'y plus rentrer. En attendant, M. l'Orateur, qu'on me permette de féliciter les honorables ministres du spectacle auquel ils ont bien voulu nous faire assister, sans tenir compte des dépenses.

D'accord avec l'honorable député de Bothwell (M. Mills), et toutes les autorités en droit constitutionnel, vous conviendrez, je crois, M. l'Orateur, qu'il est souverainement important que, sous l'empire d'un régime comme le nôtre, le cabinet du jour commande le respect de la grande masse du peuple canadien, ainsi que la confiance de ses partisans. Les honorables ministres, si je ne me trompe, M. l'Orateur, sont demeurés trop longtemps en dehors du cabinet, et ont commis une grave erreur en laissant les journaux conservateurs porter à la connaissance du pays les détails de cette crise ; et si j'en juge d'après l'effet produit dans